

Fiche action 4 : Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques

Grille de sélection FA4
Nom du projet

--

Porteur de projet
Note finale obtenue
Structure publique
soit

	/ 44	Privé	0	/ 41
<i>soit</i>	/ 20	<i>soit</i>	0,00	/ 20

Types d'opération

- 1/ Soutien à la réalisation d'études et à la mise en place de jalonnements et de signalétiques pour les itinéraires de mobilités douces.
- 2/ Appui à la création et à la promotion de nouvelles prestations touristiques de pleine nature, d'œnotourisme ou d'agritourisme en lien avec l'itinérance douce et/ou permettant de compléter une offre multi-activités.
- 3/ Appui à la création d'hébergements de gîte d'étape ou de groupe.
- 4/ Soutien à la réalisation d'études préalables à la création de services et d'équipements touristiques dans le secteur du tourisme de pleine nature, de l'agritourisme ou de l'œnotourisme.
- 5/ Appui à la création d'outils pilotés et gérés par les OT visant la mutualisation de l'information et la mobilité des touristes du littoral vers l'arrière-Pays sur les itinéraires de voies douces et les activités de pleine nature

Critères fondamentaux LEADER

	Note	Commentaires
1. Contribution du projet à la stratégie du GAL (détail en annexe) 0 pt. Le projet ne se réfère pas à la stratégie du GAL : projet inéligible 2 pt. Le projet se réfère à 1 objectif 4 pt. Le projet se réfère 2 objectifs 6 pt. Le projet se réfère à 3 objectifs ou plus 8 pt. Le projet se réfère à 3 objectifs ou plus, de plusieurs fiches actions		
2. Partenariats (formalisés par un document) 0 pt. Projet individuel sans intérêt collectif 1 pt. Au moins 2 partenaires ou présente un intérêt collectif 2 pt. Idem 1pt. Avec mélange public/privé ou secteurs différents 3 pt. Idem 1pt. Avec mélange public/privé et secteurs différents		
3. Innovation 1 point par type d'innovation : Innovation technique / produit Innovation sociale / d'usage Innovation organisationnelle + 1 pt. Aucune opération similaire connue sur le territoire du GAL		
4. Approche ascendante (porteur de projet public seulement) 0 pt. Aucun travail d'information / de consultation n'a été réalisé auprès de la population 1 pt. Un travail d'information ou de concertation a été mené pour la conception du projet (retour d'expérience, enquête, réunion publique, document de 2 pt. Un travail a été fait pour impliquer la population dans la gestion du projet 3 pt. Un travail a été fait pour impliquer la population pour la conception du projet et pour sa gestion	0	sur 18

Innovation technique / produit : création d'un produit nouveau

Innovation sociale ou d'usage : façon nouvelle de répondre à des besoins non satisfaits. Exemple : partager une voiture plutôt qu'acheter chacun sa voiture. Changement introduit dans la manière d'utiliser le produit ou de consommer le service.

Innovation organisationnelle : changement des rôles au sein d'une organisation. Exemple : création d'une commission extramunicipale pour mettre en place un système d'autopartage

Plus-value économique

Création ou maintien d'emploi local 0 pt. Non 1 pt. Maintien ou création d'emploi saisonnier (ex : CDD < ou = 6 mois) 2 pt. Maintien ou création d'emploi temporaire (ex : CDD > 6 mois) 3 pt. Maintien ou création d'emploi pérenne (ex : CDI ou auto-entrepreneur)		
Pérennité du projet (0 éliminatoire) 0 pt. Pas de présentation de budget prévisionnel 1 pt. Budget prévisionnel sommaire et projet ne mettant pas en péril la pérennité de la structure 2. Budget prévisionnel détaillé confirmant la pérennité du projet pour la structure		
Contribution du projet à l'équilibre économique du territoire (maillage du territoire) 0 pt. Non 1 pt. Projet à l'échelle de plusieurs communes ou inter-communale 2 pt. Projet en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) 3 pt. Projet à l'échelle du périmètre du GAL		
Projet favorisant les circulations du littoral vers l'arrière-pays ou la fréquentation sur les ailes de saison (0 éliminatoire) 0 pt. Projet sur le littoral et ne traite aucune des deux problématiques 1 pt. Une des deux problématiques traitées 2 pt. Les deux problématiques sont traitées ou le projet est situé dans l'arrière-pays +1 pt si le projet cible aussi les populations locales		
	0	sur 11

Plus-value sociale

+1 pt si e projet favorise l'acquisition de compétences		
Degré de réponse à une demande avérée non satisfaite 0 pt. Pas de demande avérée 2 pt. Projet répondant moyennement à la demande 4 pt. Réponse directe à une demande avérée non satisfaite x2 si une étude a été menée spécifiquement pour évaluer la demande		
Mixité et rencontre des populations 0 pt. Le projet s'adresse à un seul public 1 pt. Le projet s'adresse à un public varié (âge, population locale et touristique, milieux sociaux...)		
	0	sur 10

Plus-value environnementale

	Note	Commentaires
-10 pt. La majorité du projet induit la consommation d'espaces naturels ou agricoles +1 : Pour se rendre sur le lieu, le projet favorise l'utilisation de transports en commun ou mutualisés +1 : Le service s'est adapté aux horaires de transport en commun		
Si dépense de matériel ou rénovation de bâti : +1 : Le projet permet une réduction de consommation énergétique (isolation) + 1 : Utilisation de matériaux écologiques (avec chiffrage détaillé) +1 : Fabrication artisanale locale (avec chiffrage détaillé)		
Le projet encourage les déplacements doux 1 pt. Utilisation de véhicules électriques à usage individuel 2 pt. Utilisation de transports en commun ou autopartage 3 pt. Marche, vélo		
	0	sur 5